



REDUCTION DE CAPITAL PAR ANNULATION D'ACTIONNAIRES ACQUISES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONNAIRES

Gévelot S.A. annonce avoir achevé la mise en œuvre de son programme de rachat autorisée en application de la première Résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 octobre 2015 et acquis 72 707 actions (représentant 8,14 % de son capital).

Faisant usage de l'autorisation résultant de la troisième Résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 octobre 2015, le Conseil d'Administration de la société Gévelot S.A. a décidé le 13 avril 2017 de réduire son capital de 2 544 745 euros par voie d'annulation de 72 707 actions Gévelot SA.

Le Capital Social est ainsi ramené de 31 262 245 euros à 28 717 500 euros et est donc divisé en 820 500 actions.

Après cette opération, le nombre total de droits de vote attachés aux actions émises par la société est à ce jour de 1 242 317.

Alternext - Amf - www.gevelot-sa.fr (19 avril 2017)

GEVELOT

Société Anonyme au capital de 31 838 310 euros

Siège Social : 6, boulevard Bineau 92300 LEVALLOIS-PERRET

562 088 542 R.C.S. NANTERRE